

BGer 5A 599/2019 vom 26. August 2019

Bundesgericht, 2019-08-26, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_5A_599_2019

FR: TF 5A 599/2019 du 26 août 2019

IT: TF 5A 599/2019 del 26 agosto 2019

Regeste

curatelle | Droit de la famille

Erwägungen

E. 1

Statuant le 26 juin 2019 (DTAE/3978/2019), le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant du canton de Genève a désigné un curateur d'office à A._____; ce mandat est limité à la représentation de l'intéressée dans la procédure de curatelle pendante devant l'autorité de protection de l'adulte et de l'enfant. La personne concernée ayant recouru à l'encontre de cette décision, la Cour de justice du canton de Genève lui a imparti le 24 juillet 2019 un délai au 9 août 2019 pour verser une avance de frais de 400 fr. en application des art. 98 et 101 al. 1 CPC (DCJC/875/2019).

E. 2

Par écriture du 29 juillet 2019, A._____, forme une " opposition de mesure de placement sous curatelle " au Tribunal fédéral. Des observations n'ont pas été requises.

E. 3

La présente écriture est traitée en tant que recours en matière civile au sens de l'art. 72 al. 2 let. b ch. 6 LTF. Il n'y a pas lieu d'examiner les autres conditions de recevabilité, notamment l'existence d'un préjudice irréparable (art. 93 al. 1 let. a LTF ; ATF 142 III 798 consid. 2.3 et les nombreux arrêts cités), le procédé étant voué à l'échec.

E. 4

L'objet de la contestation devant le Tribunal fédéral est déterminé par la décision attaquée (ATF 142 I 155 consid. 4.4.2). Or, celle-ci porte uniquement sur l'avance de frais que la recourante est invitée à verser pour la procédure (cantonale) de recours. En tant qu'il s'en prend à la " mesure de placement sous curatelle " elle-même, le recours élargit de manière inadmissible l'objet du litige. Ce motif suffit à sceller le sort du recours.

E. 5

En conclusion, le présent recours doit être déclaré irrecevable par voie de procédure simplifiée (art. 108 al. 1 let. a LTF). Il y a lieu de renoncer à percevoir des frais judiciaires (art. 66 al. 1 in fine LTF).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.